

Formulaire d'inscription

Enquête de rémunération sur les emplois en TI 2010

Veuillez compléter ce formulaire, l'enregistrer, et nous le retourner par courriel : enquete2010@technocompetences.gc.ca.

Coordonnées

Nom de l'entreprise :

Nombre d'employés :

Secteur d'activité :

Nom de la personne pour facturation :

Adresse de facturation :
(si différente de l'entreprise)

Téléphone :

Courriel :

Nom de la personne qui complètera l'enquête :

Téléphone :

Adresse :

Fax :

Courriel :

Type de participation

Entreprise en technologies de l'information comptant plus de 3 employés

Entreprise à l'extérieur du secteur des TI comptant plus de 15 employés en TI occupant au moins 3 postes différents en TI

Information sur l'enquête

Le coût de participation est de 150 \$ taxes en sus (une facture sera envoyée aux entreprises participantes).

La participation à l'enquête comprend :

- Un support pour remplir le questionnaire d'enquête salariale.
- Un rapport de l'enquête salariale qui comprendra entre autres des informations sur* :
 - La rémunération par postes, par secteur et par région (moyennes, quartiles);
 - Échelles salariales (minimum, point milieu, maximum);
 - La bonification;
 - Les avantages sociaux;
 - Les vacances;
 - Les assurances.
- Une conférence sur les résultats de l'enquête salariale.

**Les résultats présentés seront fonction des données recueillies.*

Ce projet a été réalisé grâce à une aide financière de la Commission des partenaires du marché du travail.

À noter qu'Aon Conseil vous contactera au cours du mois de février pour récolter vos données.

Signature :

Date :

L'entreprise et la personne signataire s'engagent à participer à l'enquête de rémunération 2010 de TECHNOCompétences. Les participants, pour recevoir les résultats d'enquête, doivent fournir dans les temps requis toutes les informations demandées dans le questionnaire de l'enquête de rémunération 2010 de TECHNOCompétences. Si l'entreprise ne fournit pas toutes les informations ou les remet en retard, sa participation à l'enquête pourrait être annulée et les sommes déjà payées ne sont pas remboursables. Le rapport de l'enquête de rémunération complet restera confidentiel aux participants et aux acheteurs. De plus, l'entreprise participante s'engage à respecter la confidentialité des résultats.